REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-155 DU 26 MARS 2008

Portant approbation des états financiers de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice clos au 31 décembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères

Vu le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;

Vu le décret n° 2007- 437 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;

Vu le décret n° 2003-203 du 12 juin 2003 portant création de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ;

Sur proposition du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 février 2008 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés les états financiers de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 mars 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre de l'Economie,
et des Finances,

Soulé Mana LAWANI.-

Le Ministre des Mines, de
l'Energie et de l'Eau,

Sacca LAFIA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MMEE 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE-ONACVG 5 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR FDSP 02 SONEB 1 JO 1.